

A.P.M.E.P.

VOTE 2013

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 3 juin 2013***

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2013.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National (la moitié des sièges régionaux). Ainsi les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 3 juin 2013*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Présenté par le Bureau National

1. Introduction
2. Le travail interne
 - 2.1. Le comité national
 - 2.2. Le bureau
 - 2.3. Les commissions et groupes de travail
 - 2.4. Les publications
 - 2.4.1. Les bulletins
 - 2.4.2. Les brochures
 - 2.4.3. Le site Internet
 - 2.5. La Réflexion et la formation
 - 2.5.1. Les Journées nationales
 - 2.5.2. Le groupe de travail « Journées nationales »
 - 2.5.3. Le séminaire
3. Les relations externes
 - 3.1. Avec l'ADIREM
 - 3.2. Avec les autres associations et sociétés savantes
 - 3.3. Les relations internationales
 - 3.4. Les relations avec les syndicats d'enseignement
 - 3.5. Les relations avec la presse
 - 3.6. La participation de l'APMEP a diverses manifestations

1. Introduction

Depuis quelques années, désormais ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile. La plaquette « *Visages de l'APMEP* » assure la présentation de notre association ainsi que les nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le comité de juin. Elle sera encore complétée dans de nombreux paragraphes en juin 2013, et contient également le texte d'orientation.

Sur le site de l'association figurent aussi désormais, presque en temps réel, toutes les actions de l'APMEP : les courriers envoyés à l'institution, l'agenda du bureau national, la présentation des nouvelles brochures. Le site devient de plus en plus l'organe de communication de l'APMEP. Il a été lancé fin 2011, une restructuration du site, avec une mise en chantier du renouvellement de la base de données des adhérents. Cette réflexion a été poursuivie en 2012. A maintenant très court terme, le site va permettre des adhésions en ligne, des paiements et une plus grande facilité d'accès pour les adhérents. Le site doit devenir le vecteur principal de l'information en temps réel de l'association ainsi que sa vitrine.

2. Le travail interne

2.1 Le comité national

Le comité s'est réuni **31 mars et 01er avril**, les **23 et 24 juin**, ainsi que les **19 et 20 novembre 2012**.

Relevé de décisions du comité des 31 mars et 01 avril 2012

- Le comité confirme le principe de solidarité entre les Régionales et le National. Si une régionale a besoin d'aide, le National peut l'aider et inversement, comme cela a été fait, dans des situations exceptionnelles, le National peut faire appel aux Régionales pour un apport financier.
- Pour compenser la suppression des brochures étoilées, le comité approuve la proposition de généralisation à toutes les

brochures du prix spécial lors de la ré-adhésion, du 15 septembre au 15 décembre.

- Acceptation des tarifs pour les JN de Metz
Etudiants, stagiaires et professeurs des écoles : 5 euros
Adhérents avant le 25/09 : 25 euros
Non adhérent et tous après le 25/09 : 40 euros
Inscription sur place : 50 euros
10 euros pour les PE qui se présentent le jour même.

Relevé de décisions du comité des 23 et 24 juin 2012

- Le Comité approuve la reconduction du calcul des montants des ristournes aux Régionales appliquées en 2012 pour 2013.
- Le Comité approuve la reconduction du tarif des cotisations et abonnements 2013 pour l'année 2013.
- Une étude pour recherches d'aides financières extérieures est lancée. Suite au séminaire de mai 2012, deux propositions sont votées :
 - le comité autorise le président à demander au ministère de l'éducation nationale la mise à disposition pour l'APMEP d'un enseignant pour assurer les tâches techniques ;
 - le comité autorise le bureau de l'APMEP à solliciter des mécénats pour financer la réalisation de tâches techniques au service du développement de l'association.

Le comité devra ensuite se prononcer sur les mécènes et sur le cahier des charges de ce mécénat.

Relevé de décisions du comité des 17 et 18 novembre 2012

- **Le comité a voté à l'unanimité une motion qui a été envoyée au ministère et aux autres associations de spécialistes concernant le retour de l'histoire et géographie en terminale S.**

- **Le comité a confirmé le mandat donné au bureau national pour engager une étude et lancer la recherche d'entreprises partenaires. Tous les projets seront soumis au vote du comité national pour décision finale.**

2.2 Le bureau

En 2012, le Bureau National s'est réuni tous les mois, au rythme d'une fois par mois ainsi que les 28 et 29 octobre (Journées de Metz). Il s'est réuni également plusieurs fois à distance, en utilisant un logiciel de réunion par Internet, généralisant ainsi la pratique initiée les années précédentes.

Outre la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'association, du suivi des publications et du fonctionnement du site internet, de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, le bureau s'est investi principalement sur la nouvelle base adhérent pour laquelle une entreprise a été choisie. Le bureau s'est également concentré sur les suites du travail de la commission de suivi des programmes et sur l'étude du mécénat ou de partenaires pour l'APMEP.

De plus, le bureau a continué les enquêtes sur la mise en place de la réforme du lycée, notamment en classe de Terminale et une nouvelle enquête en classe de Seconde.

Le président a été entendu à la conférence nationale sur l'enseignement des mathématiques à l'école et au collège organisé par l'IFE (Institut français de l'Education, ancien INRP).

L'APMEP a rencontré les candidats à l'élection présidentielle en février 2012, avec d'autres associations de spécialistes. Les positions et les revendications de l'association ont été distribuées aux principaux candidats.

Le bureau a essayé de faire représenter les enseignants de mathématiques aux commissions de préparation des nouveaux programmes de classes préparatoires. La demande qu'un professeur de Première soit dans ces groupes a été soutenue par le fait que ces enseignants ont les élèves de la réforme Chatel. Leurs voix étaient donc importantes à entendre. Bernard EGGER a intégré le groupe de préparation des programmes des Classes préparatoires économiques et a porté les revendications de l'association.

Suite à un courrier envoyé en mai 2012, appuyé par plusieurs mails, l'APMEP a enfin été reçue en août 2012 par le nouveau ministère, dans le cadre de la Refondation de l'école. Le texte d'orientation, ainsi que le texte « propositions et revendications » ont été une nouvelle fois portés au ministère. De plus, le bureau a insisté sur les problèmes urgents à traiter dans le cadre de la refondation de l'école, notamment en matière de réforme du collège, d'une nécessaire et urgente modification de la réforme Chatel du lycée ainsi que d'une réorganisation immédiate de la formation initiale des enseignants supprimée par le ministère Chatel.

L'APMEP a soutenu le travail de trois de ses membres à la commission nationale de suivi des programmes, notamment en fournissant le résultat des enquêtes menées par l'association sur la mise en place des nouveaux programmes.

Enfin, l'APMEP a soutenu et s'est impliquée dans de très nombreux projets comme CAP Math avec Animath, Math C2plus, les maisons des sciences, Math en Jeans, etc.

Onzième édition de la plaquette « Visages de l'APMEP ».

La plaquette a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du comité. Le texte qui a été, l'an dernier, complètement remanié, a encore été actualisé. Il est davantage lisible et donc plus cohérent. Il s'agit de le faire toujours évoluer tout en lui conservant son unité. Une réécriture complète sera sûrement nécessaire dans l'avenir.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées nationales de Metz, le bureau a rencontré la communauté mathématique. Le thème principal a été la formation initiale des professeurs de mathématiques et les modalités de son organisation.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au comité scientifique des IREM, à Animath, à la SFM, à la CFEM, à la FEAPM, à ActionSciences, à l'Académie des Sciences. Elle a réintégré la Conférence des associations de spécialistes avec laquelle elle a co-écrit plusieurs textes envoyés au ministère, notamment sur la formation.

Relation avec les autorités, courriers et audiences

La commission nationale de suivi des programmes s'est régulièrement réunie. Trois participants, qui sont aussi membres de l'APMEP, ont permis une connaissance et une implication de nos propositions au cours des travaux de la commission. Bien entendu, ces représentants sont membres de cette commission à titre personnel.

PUBLIMATH

Le bureau a renouvelé son soutien au gros travail du groupe PUBLIMATH, mené par Michèle Bechler, en particulier grâce à l'énorme investissement des collègues de l'équipe. Le groupe Publimath s'est réuni plusieurs fois et notamment aux journées nationales.

La commission Inter-IREM/APMEP PUBLIMATH continue à élaborer une base de données bibliographiques principalement destinée aux enseignants et futurs enseignants de mathématiques de la maternelle à l'université. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées aux mathématiques.

L'objectif du système est de recueillir, de conserver et de transférer les références (connaissances et savoirs), par l'intermédiaire d'INTERNET. Cette recherche d'informations contribue à la documentation de l'enseignant et à sa formation personnelle. Chaque fiche comporte des

informations bibliographiques, un résumé objectif et informatif et une liste de mots-clés précisant les contenus des ouvrages. La liste de mots-clés est associée à un glossaire qui précise le sens de certains d'entre eux ou donne des biographies.

La base de données PUBLIMATH est accessible à l'adresse suivante : <http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>

Ce travail a notamment permis de faire évoluer d'une manière significative le nombre de fiches réalisées.

Nous avons été déposés la marque PUBLIMATH à l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) au seul nom de l'association.

Comptabilité de l'APMEP

Le bureau a poursuivi la politique de maintien de l'encadrement des coûts de fonctionnement de l'association engagée depuis quelques années. La secrétaire connaît maintenant bien l'association. Elle devra aussi se former à la nouvelle base des adhérents et au paiement en ligne qui va modifier un peu son fonctionnement quotidien.

La comptabilité réalisée avec le cabinet comptable permet maintenant d'avoir une vision plus claire des comptes de l'association et on peut procéder à des comparaisons pertinentes avec l'an passé.

2.3 Les commissions & groupes de travail

Chacune des six Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées nationales de Metz, en présence d'un membre du bureau. Les autres réunions ont été préparées et alimentées par des échanges électroniques et par une réunion en présence dans l'année (deux pour la commission lycée en raison de l'actualité des nouveaux programmes). Elles donnent lieu à des prises de position débattues en comité, lors de l'assemblée générale et dans toutes les réunions organisées au cours de l'année. Les commissions ont envoyé des contributions notamment pour la réflexion sur la formation initiale des enseignants qui a été un lourd dossier.

Les groupes de travail se sont également réunis soit au local parisien, soit pendant les journées de Metz, alimentant ainsi le bureau d'idées et de réflexions. Les comptes-rendus sont publiés dans les différents BGV.

2.4 Les publications

2.4.1 Les bulletins

Le bulletin vert

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l'APMEP.

C'est à travers lui, entre autres, que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

Le comité de rédaction est dirigé par Catherine COMBELLES qu'il faut remercier pour son travail rigoureux. Louis-Marie Bonneval est resté rédacteur en chef adjoint.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie.

Roger CUPPENS assure toujours bénévolement le travail de mise en forme. Il fait un travail remarquable que nous saluons chaque année, car la tâche n'est pas facile. Cette année encore, il a œuvré à l'élaboration de la mise en page des Bulletins.

Le BGV

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, rend compte des actions du Bureau et présente les Journées nationales

Jean-Paul BARDOULAT en assure toujours la mise en page et nous le remercions pour ce gros travail qui est tributaire des urgences de l'actualité. La mise en page se fait avec l'aide de la Gazette ariégeoise. L'impression est assurée par l'imprimerie Corlet.

PLOT

L'équipe de rédaction travaille toujours autour de Valérie LAROSE et de Claudie ASSELIN-MISSENERD. PLOT a toujours toute sa place au sein de l'association et remplit parfaitement sa fonction : partager, lire,

ouvrir et transmettre. PLOT est devenu une référence pour de nombreux collègues, débutants ou non, qui ont l'assurance de trouver des articles de qualité utilisables en activité de classe. L'intérêt pour la revue PLOT est grandissant auprès de nombreux collègues.

Nicole TOUSSAINT et Jean FROMENTIN assurent bénévolement la mise en forme. Leur travail est de première importance dans la réussite de PLOT.

2.4.2 Les brochures

Jean-Paul BARDOULAT est responsable des brochures, avec Jean BARBIER et Jean FROMENTIN. Tous trois, bénévoles et toujours aussi dévoués, assurent la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Outre la plaquette gratuite « Visages 2011-2012 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures :

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable scientifique ainsi que l'édition et de la diffusion.

Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.

- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition.
- Brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre).
- Brochures en co-diffusion.

On trouvera dans la plaquette « Visages 2012-2013 de l'APMEP », ainsi que sur le site, la liste des différentes brochures parues cette année. Maintenant dans un délai rapide, les brochures pourront être commandées et payées en ligne. Le travail de réflexion a été poursuivi cette année avec une liaison continue entre l'entreprise qui s'occupe de cette opération technique et différents bénévoles de l'association.

2.4.3 Le site internet de l'APMEP

Le site Web de l'APMEP est toujours hébergé contractuellement par l'Université de Lyon 1.

Il est devenu un élément incontournable et précieux pour la visibilité et la communication de l'APMEP. Il est toujours tenu à jour quotidiennement par Gérard COPPIN, aidé d'Yvon POITEVINEAU, et sous la responsabilité du Bureau national. Il faut souligner que leur travail nécessite une réactivité de chaque instant. Cela a été particulièrement vrai au moment de l'affaire du baccalauréat où de nombreux journalistes ont vu les communiqués et la réaction de l'association en temps réel.

Nos collègues assurent la mise à jour presque en temps réel et cette tâche est extrêmement difficile à réaliser en continuité. Une réflexion est toujours en cours pour que le site devienne l'organe principal de communication de l'association, avec une possibilité d'adhésion et de vente en ligne. Cette réflexion a encore progressé cette année grâce à l'avancée substantielle du travail sur la nouvelle base d'adhérents.

Cette réflexion, menée par le bureau tout au long de l'année, est aidée par les conseils techniques de Gérard COPPIN, Yvon POITEVINEAU et Francis SLAWNY, et dernièrement par François COUTURIER et François PETIARD.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

Pour accéder à la partie "Espace Adhérents" et au site abcdebat, il faut un "login" et un mot de passe. Sur cette partie, chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il y voit des informations réservées aux membres de l'association. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et commissions. En cas de difficulté, contacter François COUTURIER qui s'en occupe avec constance.

Les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques sont régulièrement diffusées sur le site. Le site contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des

projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

2.5 La réflexion et la formation

2.5.1 Les Journées Nationales

Les Journées nationales de l'APMEP étaient organisées à Metz du 27 au 30 octobre.

Plus de 600 personnes s'y sont réunies.

Elles ont permis au bureau de rencontrer les différents acteurs locaux et nationaux ainsi que les représentants de la communauté mathématique.

Dans le cadre de ces Journées, ont également été organisés des ateliers, les réunions des Régionales et des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands de vente de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies, et l'APMEP.

2.5.2 Le groupe de travail « journées »

Il s'est réuni le 13 décembre 2012 sous la direction de Nicole Toussaint qui en a rédigé un compte rendu. Les organisateurs des journées nationales de différentes années se sont retrouvés et ont amélioré le Vademecum des JN, qui sert chaque année. Le vademecum, actualisé, est disponible sur demande.

2.5.3 Le séminaire

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 12 et 13 mai au C.I.S.P. Kellerman de Paris (XIIème).

Le thème de ce séminaire a été : **« la communication interne et externe de l'APMEP ».**

Une soixantaine de « cadres » de l'APMEP ont participé à ce séminaire consacré essentiellement au thème de la communication de l'association

avec ses adhérents et professeurs de mathématiques en général, mais aussi avec l'extérieur.

3. Relations externes

3.1 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées nationales de Metz où il a pris la parole.

3.2 Avec les autres associations et sociétés savantes

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier : Animath, l'APBG, l'APISP, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI., la SMF, le CIJM, Sésamath, l'UDPPC, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MA, l'ATSM. Cette année, une nouvelle association a été invitée : l'A²DEMTI, association des professeurs de mathématiques algérienne.

L'APMEP a réagi avec la SMF au processus d'élaboration des programmes de mathématiques, en écrivant et diffusant un texte.

L'APMEP est également membre de la Conférence des présidents des associations de spécialistes. Cette conférence se réunit régulièrement au

local de l'APMEP. Une réflexion collégiale et interdisciplinaire est en cours. Plusieurs textes ont été signés et envoyés au ministère pendant l'année 2012.

L'APMEP est représentée statutairement au bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fonds de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP.

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux. Le projet CAP Math est soutenu par l'APMEP, qui doit entrer dans le comité de pilotage et de sélection des dossiers du consortium CAP Math.

L'APMEP a participé au comité scientifique de MathC2+ qui organise des stages de plusieurs jours pour les élèves avec des chercheurs en mathématiques. Bernard EGGER a représenté l'Association à ce comité.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent mutuellement et traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées nationales, séminaire. L'APMEP a ainsi participé aux journées de la SBPMef en août 2012. Le thème était « *les mathématiques font voyager* ».

L'APMEP a été invitée au colloque de l'ATSM en décembre 2012 à Hammamet.

L'APMEP a participé au colloque de l'association algérienne de mathématiques A²DEMTI en mars 2012 à Tipaza en Algérie.

3.3 Relations internationales

Outre les actions internationales déjà citées, l'APMEP souhaite continuer à développer sa présence internationale. Les liens avec les pays d'Afrique du nord, d'Europe (Belgique, Suisse, Luxembourg pendant les Journées nationales) et d'Afrique sub saharienne ont été renforcés.

Une réunion importante s'est tenue lors des Journées nationales à Metz, qui a permis de lancer l'idée de créer en Italie une association de professeurs de mathématiques. Deux collègues italiens sont venus à Paris dans les semaines qui ont suivi pour finaliser ce projet soutenu par l'APMEP. Il est prévu que l'APMEP soit invitée en Italie pour continuer ses partenariats internationaux.

3.4 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle essaie chaque année d'organiser une réunion avec les syndicats aux Journées nationales. Cette année, cette réunion n'a pas pu avoir lieu.

3.5 Les relations avec la Presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités lors des Journées nationales de Metz.

3.6 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Le Salon de la culture et des jeux mathématiques a eu lieu du 31 mai au 03 juin 2012 à l'Université Pierre et Marie Curie. Nicole Toussaint et Jean Fromentin ont représenté l'APMEP.
- Conférence nationale sur l'enseignement des mathématiques à l'école et au collège, organisé par l'Institut français de l'Education (ancien INRP).
- Université d'été Math en Jeans du 27 au 31 août 2012.
- Séminaire international en Algérie (Tipaza) du 16 au 19 mars 2012.
- Séminaire en l'honneur de François Colmez.
- Congrès de la SBPMef à Liège en août 2012.
- Représentation de l'APMEP à Séoul au congrès international de mathématiques (ICME) en août 2012.

II – RAPPORT FINANCIER 2012

Toutes les sommes sont en euros

RECETTES	2012	2011
I. Adhésions et abonnements :	222 533,00	230 896,47
<i>Dont adhésions</i>	199 703,79	182 767,00
<i>Dont abonnements</i>	22 829,21	48 129,47
II. Vente de brochures :	23 506,02	24 656,45
<i>Ventes par le national</i>	31 018,12	32 963,04
<i>Quota à disposition des régionales</i>	-7 512,10	-8 306,59
III. Publicité	4 013,40	4 045,44
IV. Produits financiers :	6 562,35	368 ,27
<i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i>	2 093,35	157,02
<i>Produits nets (cessions de SICAV)</i>	4 469,00	211,25
V. Prestations de service :	33 836,91	36 311,22
<i>Frais d'envoi</i>	4 367,66	7 459,09
<i>Conventions et redevances diverses</i>	18 776,43	19 014,50
<i>Séminaire et Spécial Journées</i>	10 692,82	9 837,63
VI. Produits exceptionnels :	3 784,17	1 443,36
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>	0,00	180,00
<i>Dons</i>	1363,90	380,00
<i>Autres produit de gestion courante</i>	186,27	7,64
<i>Produits divers de gestion courante</i>	2 234,00	875,82
VII. Ristournes versées aux régionales	-9 376,00	- 10 755,00
TOTAL DES RECETTES	284 859,85	286 966,31

DEPENSES	2012	2011
I. Publications	55 133,57	57 195,37
<i>BV + BGV + PLOT</i>	37 621,98	42 605,10
<i>Nouvelles brochures</i>	9 874,55	10 621,00
<i>Achat publications pour co-diffusions</i>	7 637,04	3 969,27
II. Vie de l'Association	159 364,31	157 020,41
1. Frais de fonctionnement		
- <i>Impressions diverses</i>	4 867,23	8 529,16
- <i>Charges administratives, essentiellement des dépenses d'affranchissement.</i>	14 038,84	16 208,53
- <i>Locaux</i>	7 305,57	7 819,89
- <i>Location matériel</i>	9 911,95	8 171,75
- <i>Maintenance matériel</i>	3 018,06	2 010,11
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	34 905,03	32 507,05
3. Personnels extérieurs	13 115,92	10 820,97
4. TVA non récupérable	942,10	0,00
5. Cadeaux	720,87	15,00
6. Remboursement de frais	70 538,74	70 937,95
III. Frais de port et de routage	35 616,98	35 644,37
<i>BV + BGV + PLOT</i>	33 812,60	33 893,27
<i>Collecte courrier</i>	1 804,38	1 751,10
IV. Charges exceptionnelles	9 358,94	8 772,78
<i>Subvention publicité</i>	1 344,29	179,55
<i>Reversement abonnement jumelé</i>	439,79	252,00
<i>Livraison brochures</i>	3201,98	3 170,54
<i>Dotation aux amortissements</i>	3 983,04	4 724,28
<i>Frais divers gestion</i>	368,24	198,58
<i>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</i>	0,00	247,83
<i>Dépréciation du stock</i>	21,60	0,00
VI. Variation du stock	6 271,06	3 634,42
TOTAL DES DEPENSES	265 744,86	262 267,35
RESULTAT	19 114,99	24 698,96

BILAN AU 31 / 12 / 2012

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2012	EXERCICE AU 31/12/2011
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		
Autres immobilisations incorporelles		
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		
Constructions	47 240	49 526
Autres immobilisations corporelles	2 521	2645
Immobilisations corporelles en cours	18 505	12 820
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	15	15
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>68 280</u>	<u>65 006</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
<u>STOCKS</u>		
Matières ou marchandises	110 172	116 444
	- 44 328	- 44 306
<u>AVANCES ET ACOMPTES</u>	1 005	1 156
<u>CRÉANCES</u>		
Créances clients et comptes rattachés	15 596	14 498
Autres créances d'exploitation	1 460	1 689
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	16	343 159
<u>DISPONIBILITES</u>	391 651	38 863
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>	2 916	3 020
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>478 489</u>	<u>474 523</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>546 769</u>	<u>539 528</u>

BILAN AU 31 / 12 / 2012

PASSIF	EXERCICE 31.12.2012	EXERCICE 31.12.2011
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
Réserves	403 343	378 644
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>19 115</u>	<u>24 699</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>422 458</u>	<u>403 343</u>
<u>DETTES</u>		
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 412	13 704
Dettes fiscales et sociales	7 231	5 643
Redevables créditeurs	8 936	8 991
<u>DETTES DIVERSES</u>		
Autres dettes	14 453	14 453
Groupes et associés	9 705	9 160
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>69 574</u>	<u>84 324</u>
<u>TOTAL DETTES</u>	<u>124 310</u>	<u>136 185</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>546 769</u>	<u>539 528</u>

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2012.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2012 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2012 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2012, les cotisations perçues sont celles de l'année 2013 et non celles de l'année 2012.

Nous distinguons « **Adhésions** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT par les particuliers ainsi que les abonnements Etablissements qui ne peuvent pas adhérer.

En 2012, la partie « adhésions » est en légère augmentation, mais elle n'est pas significative et peut tout simplement correspondre à des dates d'encaissement décalées. En revanche la partie « abonnements » est en nette diminution. A cela deux raisons : les retraités continuent à adhérer mais réduisent leurs abonnements au bulletin vert par exemple, la baisse importante des abonnements « établissements », la relance des établissements n'a pas été effectuée au dernier trimestre 2012, mais l'a été au premier trimestre 2013.

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance. Nous notons un rétablissement des ventes, que nous espérons conforter par la nouvelle base adhérents et la possibilité de vente en ligne qui va l'accompagner, dès 2013 probablement.

III. Publicité

Dans cette somme figurent les recettes des publicités qui paraissent dans les bulletins.

IV. Produits financiers

En 2012, nous avons vendu toutes les SICAV dont nous disposions et qui ne rapportaient presque plus rien. Nous disposons désormais au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré.

V. Prestations de service

Les recettes occasionnées par les conventions et redevances tournent désormais autour de 19 000 euros. Ce sont les recettes occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables et qui reflètent la diffusion de nos documents.

VI. Produits exceptionnels

Ce sont essentiellement des écritures comptables.

VII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2013. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2012, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2012 (voir préambule).

Depuis 2006, par décision du comité, les ristournes aux Régionales sont écartées. Cela peut permettre d'aider les Régionales qui en ont besoin. Pour l'instant seule la Régionale de Nantes en a bénéficié.

Côté dépenses

I. Publications

Nous éditons cinq Bulletins, six BGV, quatre PLOT, éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions. La baisse des abonnements entraîne une légère diminution de ce poste.

II. Vie de l'Association

Ce poste s'est stabilisé. Toutes les économies qui pouvaient être faites l'ont été.

III. Frais de port et de montage

C'est aussi un poste stabilisé.

IV. Charges exceptionnelles :

1. Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM

Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).

2. Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

Les dépenses engagées pour la rénovation de la base adhérents ainsi que pour la vente en ligne n'apparaissent pas au bilan financier 2012. Les dépenses correspondantes seront amorties sur un an dès le premier paiement en ligne « officiel ».

3. Dépréciation du stock de brochures

Depuis deux ans, la situation est régularisée. Cette année nous avons très peu dévalorisé.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2012) - valeur du stock final (au 31/12/2011).

La situation est désormais assainie.

2-BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2012 est bénéficiaire de 19 115 €.

Nous avons réduit au maximum les dépenses de fonctionnement de l'association, nous n'arriverons plus à faire d'économies sur ces postes. Il faut donc travailler sur les recettes.

Nous continuons donc de rechercher des pistes afin d'avoir un maximum de ré adhésions ainsi que de nouveaux adhérents.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 6 avril 2013.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2013.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Rémi BELLOEIL (Lycée Général et Technologique René Descartes, Rennes.

Je me porte candidat au Comité National de l'APMEP pour défendre 3 convictions.

La première est que les notions mathématiques doivent être enseignées en même temps que les problèmes qui leur donnent du sens. Tous les élèves ne vont pas faire des études supérieures de Mathématiques mais tous auront à utiliser leurs connaissances mathématiques. L'association doit aider à cerner les compétences mathématiques indispensables à tous les citoyens, à tous les bacheliers et à tous les futurs scientifiques. Bien entendu une concertation entre les enseignants de Mathématiques mais aussi avec les responsables des autres disciplines est nécessaire pour rechercher un consensus sur ces questions. C'est une tâche à laquelle notre association doit s'atteler.

La deuxième est que les objectifs généraux tels que résoudre des problèmes mais aussi développer les capacités de raisonnement et d'expression, avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus... doivent se retrouver dans les capacités attendues et dans les évaluations. Celles-ci ne devront pas constituer des pièges pour les élèves mais bien le moyen de contrôler et valoriser des compétences clairement indiquées. Cela signifie que l'APMEP s'implique plus fortement dans la rédaction des programmes.

La dernière conviction est que l'évaluation des capacités ou compétences doit être réalisée par les enseignants et qu'aucun chef d'établissement ne doit pouvoir attribuer des compétences contre l'avis des enseignants. Cela n'interdit pas des recours pour telle ou telle poursuite d'études mais ceux-ci devraient plus souvent prendre la forme d'une nouvelle évaluation des compétences par des enseignants. Cela signifie que

l'APMEP contribue à développer la concertation et les échanges de ressources entre les enseignants y compris dans le domaine de l'évaluation.

Mes convictions ne sont pas liées à une région donc je ne demande pas le soutien de ma régionale, je souhaite que ceux qui votent pour moi le fasse clairement pour les convictions que j'ai annoncées.

Rémi DUVERT

Comment concilier le bénévolat, base de notre association, avec le caractère de plus en plus chronophage et technique de la gestion de notre site Internet ?

Comment mettre davantage au service de la formation des enseignants (et notamment des professeurs des écoles) la masse de publications et d'expériences accumulées par l'APMEP depuis plus de cent ans ?

Comment mieux exploiter l'expertise reconnue de l'APMEP au service d'une évolution compatible avec nos idées, concernant les programmes (conception et évaluation) et les pratiques d'enseignement ?

Voilà quelques-unes des redoutables questions qui me semblent conditionner l'avenir de l'association, et qui méritent qu'on continue à en débattre...

Je me propose d'apporter ma contribution à ces débats et à la mise en place des solutions retenues.

Mahdia AÏT KHELIFA-PRUVOT

En septembre dernier, j'ai débuté ma vingtième année d'enseignement des mathématiques.

Adhérente de l'APMEP depuis vingt ans également, je préside depuis trois ans le comité régional de Picardie. J'enseigne actuellement dans un lycée scientifique et technique, notamment en STI2D et S-Sciences de l'ingénieur, sections où la représentation féminine reste faible.

Une de mes préoccupations est la place des filles et des femmes dans les carrières scientifiques et technologiques.

D'autres questions me tiennent à cœur: les programmes, les horaires, la place de l'enseignement des mathématiques et scientifique dans la série S, la formation initiale et continue des enseignants ...toutes préoccupations partagées par les militants de notre association.

L'APMEP se bat depuis plus de cent ans pour une certaine vision de l'enseignement des mathématiques.

C'est pourquoi je souhaite m'investir au comité national pour apporter ma part d'expérience de prof de terrain, contribuer aux débats et réfléchir ensemble à de nouvelles propositions.

Candidature soutenue par le Comité régional de Picardie

Richard CABASSUT (régionale de l'Académie de Strasbourg)

Après avoir enseigné pendant 20 ans en lycée, je suis depuis 10 ans formateur d'enseignants, actuellement pour le professorat des écoles et en lycée professionnel.

Je souhaite au niveau national participer aux actions concernant la formation des maîtres, et à la réflexion sur l'évolution de l'enseignement mathématique français dans le contexte européen.

Au niveau local je souhaite utiliser le lien avec le national qu'offre l'appartenance au comité national pour redynamiser ma régionale.

Michel FRECHET

Membre de l'APMEP depuis plus de trente ans, ayant exercé certaines responsabilités, notamment celle de Président de 2003 à 2006, je désire, de nouveau et pour la dernière fois, représenter nos collègues au sein du comité afin de transmettre mon expérience à nos jeunes collègues.

Bernard EGGER (Régionale Aix-Marseille)

Professeur en classe préparatoire ECE depuis 2002, j'ai précédemment enseigné en collège, puis en lycée pendant de nombreuses années.

Président de la Régionale d'Aix-Marseille depuis six ans, j'ai été élu au Comité National de juin 2008 à juin 2012. Pendant ces quatre années, j'ai fait partie du Bureau National comme Trésorier puis comme Secrétaire.

Depuis 2010, je représente l'APMEP à MathC2+ et depuis l'an dernier, je fais partie du Comité Scientifique des IREM.

Depuis septembre, je fais partie de la commission de rénovation des programmes des classes préparatoires ECE.

Cette année, je suis chargé de mission auprès du Bureau National pour l'organisation de nouvelles vidéoconférences, suite à celles que l'APMEP a proposées l'an dernier.

Je souhaite revenir au Comité National pour participer aux nécessaires mutations que l'APMEP devra poursuivre durant les prochaines années.

Il faut que notre association prenne toute sa place comme référence des professeurs de mathématiques et plus généralement de tous les enseignants qui ont à utiliser les maths comme les professeurs des écoles.

Un site rénové, une politique de mutualisation et de formation des professeurs sont des axes forts qui peuvent donner à l'APMEP le nouvel élan que nous lui souhaitons tous.

Agnès GATEAU

Je suis professeur des écoles en classe de CM1/CM2 à Etigny (village de l'Yonne en Bourgogne). J'ai connu l'APMEP en participant aux Journées Nationales de Rouen (2009) tirée par la manche par une amie prof de maths en lycée adhérente de l'association ; ce fut une révélation, le début d'une nouvelle vie dans ma classe !

Je suis depuis 2011 responsable de la Commission Premier degré et chargée de mission au sein du Bureau national.

C'est dans l'idée de poursuivre l'objectif de faire connaître l'APMEP auprès des collègues du Primaire (afin qu'ils investissent ses ressources et s'engagent dans une réflexion plus personnelle sur l'enseignement des mathématiques) que je souhaite être élue au Comité National. Je suis également attachée à l'idée de renforcer (ou de créer) des liens entre école et collègue en proposant des actions qui favorisent la continuité des apprentissages.

François MOUSSAVOU

Professeur de lycée professionnel depuis 2002, je suis également animateur à l'IREM d'Aix-Marseille depuis 2006 et membre de la commission inter IREM lycée professionnel.

Vice-président de la régionale d'Aix-Marseille depuis deux ans, je participe aux travaux de la commission nationale lycée professionnel.

Je souhaite intégrer le Comité National afin de poursuivre le travail réalisé par les PLP qui s'y sont succédé et qui ont contribué à ce que notre association représentante tous les professeurs chargés d'enseigner les mathématiques, de la maternelle à l'université.

Jonathan DELHOMME

Titularisé en 2012 après avoir enseigné en collège à Eyguières l'année de mon stage, j'ai postulé sur un poste ECLAIR à Marseille et y enseigne depuis le mois de septembre.

Depuis mon entrée dans le métier, je suis confronté à la réforme de la formation des enseignants et rencontre les difficultés partagées par beaucoup de néo-titulaires : trouver des documents ressources, préparer ses progressions et activités, gérer le suivi des élèves tout en intégrant les

informations très nombreuses apportées lors des formations.

Lors du forum des mathématiques organisé à Aix en Provence les jeudi 10 et vendredi 11 janvier, j'ai rencontré de nombreux acteurs (APMEP, Maths pour tous, Maths en jeans) qui m'ont permis de découvrir les actions de ces associations. En rejoignant le comité national, je souhaite apporter mon regard sur l'entrée des professeurs dans leur métier. J'y contribuerais à diffuser l'expérience de l'APMEP auprès des nouveaux enseignants, souvent très volontaires mais démunis face à la diversité des formations proposées qui s'additionnent au travail de préparation des cours plutôt que de y être incluses.

Geneviève MARTIEL

Après avoir enseigné de nombreuses années dans divers collèges et lycées de la région Grenobloise, j'ai choisi de devenir formatrice à l'IUFM. Je prépare maintenant des futurs professeurs de mathématiques et de futurs professeurs des écoles à enseigner cette discipline.

Les IUFM sont en plein bouleversement et les ESPE vont les remplacer dans peu de temps. L'APMEP doit veiller à ce que ce changement garantisse une formation initiale des enseignants équilibrée et efficace. Je pense qu'il faut soutenir une formation qui assure pour les futurs enseignants, une solide connaissance des mathématiques, une formation didactique et épistémologique, une formation pratique et une prise de recul sur l'enseignement de notre discipline basée sur la recherche. Je suis à l'APMEP depuis 1995 et présidente de la régionale de Grenoble depuis 2006. Actuellement chargée de mission pour la formation des enseignants au bureau national, je me présente au comité national de l'APMEP pour défendre une formation initiale et continue de qualité et représenter les collègues impliqués dans la formation des enseignants.

Emmanuelle OBEUF

Titularisée en 2010 j'ai enseigné en lycée l'année de mon stage. J'ai ensuite intégré le projet « CLEF » auquel j'ai eu la chance de participer pendant deux ans. J'ai obtenu cet été l'agrégation externe et enseigne depuis cette année en collège ECLAIR à Marseille. J'ai participé aux journées nationales de l'APMEP à Paris en 2010 grâce auxquelles j'ai pu découvrir quelques actions menées par cette association.

Etant jeune enseignante, je suis confrontée aux nombreuses difficultés que rencontrent bon nombre de mes camarades. J'aimerais de ce fait pouvoir, en rejoignant le Comité National, apporter ma contribution pour envisager de meilleures conditions « d'entrée dans le métier ». Je souhaiterais par exemple permettre une meilleure connaissance de notre association chez les nouveaux enseignants qui, noyés par les informations et concentrés sur leur préparation de cours, ne peuvent actuellement saisir les opportunités et l'expertise que l'APMEP pourrait leur offrir.

Patrice BONEU

Membre de l'APMEP depuis 15 ans , ancien Président de la Régionale de Montpellier , je suis actuellement en poste au Collège-Lycée Henry 4 de Béziers .Je participe avec intérêt aux réunions des Commissions Nationales Collège et Lycée de l'APMEP .Cela me donne envie de m'investir au niveau national en posant ma candidature au Comité .

Valérie PALLEZ

Collège Jean Mermoz, Marly (Moselle)

J'enseigne les mathématiques depuis 1987. Depuis 6 ans, j'anime un atelier MATH.en.JEANS dans mon collège. J'ai découvert l'APMEP à travers ses publications et les journées régionales de Lorraine. J'apprécie d'y rencontrer des collègues ouverts et passionnés avec lesquels des échanges d'idées et de pratiques sont possibles.

Je trouve que la tâche d'un enseignant de collège s'est complexifiée ces dernières années avec notamment la mise en place du socle commun et de l'évaluation par compétences, des PPRE et de l'histoire des arts. Enrichir ma réflexion sur ces points et plus généralement défendre l'enseignement des mathématiques me tient à cœur, c'est pourquoi je présente ma candidature au comité national.

Je suis membre de l'APMEP depuis 6 ans et membre du comité de la Régionale Lorraine depuis l'an passé.

Candidature soutenue par le Comité de la régionale Lorraine